Compte rendu conseil d'école

Ecole élémentaire d'Arnas

Jeudi 9 novembre 2017 18h-20h30

<u>Représentants des parents</u>: Mme Demare Jessica, Mme Verne Sandra, Mme Kozan Huriye, M. Plataret Ludovic, Mme Gréaud Priscille (excusée), Mme Suchet Frédérique, Mme Rollet Elodie, Mme Garcia Roselyne

Représentants de la municipalité : Mme Chollat adjointe aux affaires scolaires, Mme Annick Longvert conseillère municipale

<u>Enseignants</u>: Mme Bonvalot, Mme Dupuy, Mme Montrognon, M Poly, Mme Goubet, Mme Granger (excusée), M. Roussel (excusé), M Mathon (directeur)

DDEN: M. Domas Gilles-Noël (absent) et M. Joly

<u>Invité</u>: Bertrand Spadiliero Directeur du centre de loisirs d'Arnas « La farandole »

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Bessières (non présent)

Secrétaire de séance : Mme Montrognon

<u>Préambule</u>:

Remerciements à Mme Goubet pour avoir fait fonction de directrice sur l'année scolaire 2016/2017.

Félicitations aux parents élus et remerciements pour leur engagement au service du collectif.

Rappel des missions des parents élus et remise d'un porte-folio avec les coordonnées de l'ensemble des parents élus, des missions du conseil d'école et du règlement intérieur.

Modalité de vote : Vote à main levée ou à bulletin secret (si un membre du conseil le souhaite)

Nombre de voix des parents en cas de vote : 6.

6 représentants parents titulaires et 2 suppléants (Choix des parents titulaires en fonction de l'ordre chronologique des signatures sur la déclaration de candidature)

Augmentation de la participation aux élections 83% (71 % 2015/2016,49% 2014/2015)

100% des votants votent par correspondance.

1) Présentation des effectifs de l'école

Classes	CP	CP CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
Enseignants	Mme Bonvalot	Mme Montrognon M. Roussel (mardi)	Mme Dupuy	M. Poly	M. Mathon Mme Granger (vendredi)	Mme Goubet
Effectifs	23	6 + 18 = 24	15 + 11 = 26	20+6=26	25	29
Total	153 élèves					

Rappel des seuils pour une école de 6 classes :

Fermeture de la 6^{ème} classe à 130 élèves.

Ouverture d'une 7ème classe à 163 élèves

Projection pour année scolaire 2017/2018

- Arrivées potentielles 38 GS
- Départ possible 29 CM2
- + une arrivée d'un élève prévu en décembre 2017.

Bilan + 10 élèves soit 163 élèves en septembre 2018

Ouverture d'une 7^{ème} classe possible à la rentrée de septembre 2018.

Dans quel local sera mis la nouvelle classe? Préfabriqué?

La municipalité consciente des effectifs scolaires qui augmentent a engagé une réflexion pour les locaux scolaires et la possibilité de la construction d'une nouvelle école. A court terme des préfabriqués seront peut-être envisagés pour une nouvelle classe.

2) Présentation des changements dans l'équipe enseignante

Mme Granger vendredi + 9 mercredis décharge de M. Mathon (directeur)

M. Roussel mardi + quelques mercredi complément de Mme Montrognon à temps partiel. Mme Montrognon sera à temps plein sur la période janvier mars.

3) Présentation des différents intervenants

Personnels auprès des élèves ayant une notification MDPH:

EVS AESH: Mme Solubaite, Mme Perraud, Mme Sarigul

EVS CUI: Mme Diabi, Mme Bouneb

AVS : Retour de Mme Chambru en congé maternité au mois de janvier 2018

EVS administrative:

M.Mathon regrette la fin du contrat aidé de Mme Sibel Sensoy qui aidait la direction maternelle et élémentaire (10h+10h). Cela va avoir pour conséquence une réorganisation au niveau de l'accueil téléphonique, du secrétariat, infirmerie, surveillance, adulte supplémentaire dans le cadre du plan vigipirate.

Intervenant Musique du conservatoire:

- M. Duchaussoy Robin intervient le lundi pour toutes les classes pour un projet de musique assisté par ordinateur.

Projet de fabriquer un livre musical numérique avec l'ensemble des classes du CP au CM2.

Intervenante Sport

Mme Girin intervient 15h à l'école élémentaire. 2h dans les classes de cycle 2 et 3h dans les classes de cycle 3.

RASED:

En attente de réponse de l'équipe RASED (2 enseignants spécialisés + 1 psychologue scolaire intervenant dans les écoles) pour un suivi des enfants en difficulté complémentaire à celui effectué dans les classes par les enseignants.

Les enseignants ont effectué une demande d'aide au RASED pour 12 élèves.

- Maître E Mme Françoise Ceccato intervient dans les classes de CP et de CE1 CE2
- Maître G Rééducateur
- Psychologue scolaire : Mme Galy Christine intervient pour des bilans et des suivis d'élèves.

4) Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C)

enseignant	P1	P2	Р3	P4	P5			
Mme Bonvalot	Lundi 15h30 / 16h et Mardi 15h30 / 16h							
Mme Montrognon	Vendredi 15h30 / 16h30							
Mme Dupuy	Lundi 15h30 / 16h Mardi 15h30/16h et mercredi 11h30 / 12h							
M.Poly	Lundi 15h30 / 16h et mercredi 11h30 / 12h							
Mme Goubet	Lundi 15h30 / 16h30							
Mme Granger	Vendredi 15h30/16h30							
M.Mathon	Dispensé d'APC pour effectuer la charge de directeur							

5) Projet d'école : actions

Présentation de l'avenant au projet d'école pour l'année 2017/2018 du Plan éducatif du territoire réalisé avec l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire de la commune d'Arnas : relais d'assistance maternelle, centre de loisirs, école maternelle, élémentaire et la municipalité. (PEdT) Voir le lien sur le blog de l'école

PEDT

Avenant au projet école 2017 2018

Présentation des 4 parcours du projet d'école et des actions

6) Sécurité

- Exercice incendie : un exercice incendie a eu lieu le vendredi 18 septembre pour l'école élémentaire et maternelle.
- Présentation exercice intrusion réalisé le jeudi 19 octobre à 9h.

Objectif visé de l'exercice intrusion que chaque adulte soit informé de la présence dans l'école d'un individu dangereux. Objectif partiellement atteint. Pour informer du danger les enseignants ont utilisé leur téléphone personnel et une corne de brume.

Consciente de l'investissement que cela représente pour la commune, l'équipe enseignante souhaiterait un signal lumineux dans chaque classe en cas de danger.

7) Budget

- Sou des écoles :

Cette année le sou des écoles va organiser :

- Vente de bonbons pour Halloween.
- Vente de calendriers pendant les vacances de la Toussaint.
- Présence au festival numérique Arnas 2.0 d'une buvette au profit du sou des écoles.
- Téléthon (lâché de ballons + course aux étoiles) au profit du Téléthon
- Vente de sapins
- Arbre de Noël
- Tombola
- Bourse aux jouets
- Marché aux fleurs
- Kermesse

Grâce aux actions réalisées en 2016/2017 le sou des écoles à verser cette année 2017/2018 à l'école élémentaire une somme de 34 euros par élève. Soit $153 \times 34 = 5202$ euros

Remerciements de l'équipe enseignante pour l'investissement des parents du sou des écoles.

- Coopérative scolaire (OCCE) :

Une somme de 13 euros a été demandée à chaque élève en début d'année pour participer aux frais des sorties scolaires.

8) Travaux et demandes de travaux ou acquisitions à la mairie

- réfection des toilettes du préau pour permettre la séparation fille /garçon et un toilette pour personne handicapée.
- Acquisition d'un chariot blindé pour sécuriser les tablettes numériques dans l'école.
- Achat de 8 tablettes pour les élèves.
- Installation dans les classes de bornes WIFI qui sont éteintes lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- une formation des enseignants (maternelle et élémentaire) pour découvrir le potentiel pédagogique des tablettes va être financée par la mairie (avec un prestataire extérieur à l'éducation nationale)
- Achat d'un logiciel pour projeter l'écran des tablettes des élèves sur les ordinateurs de la classe.
- L'école devrait bénéficier de la fibre internet comme la mairie et la médiathèque au cours de l'année scolaire 2017/2018.

Remerciements de l'équipe enseignante à la mairie pour ses différentes acquisitions, travaux et formations.

Remerciements aux agents techniques pour l'efficacité et la rapidité d'intervention pour les travaux dans les locaux scolaires.

9) Vote du règlement intérieur

Débat sur l'autorisation des jeux de cartes d'échange pendant la récréation (star wars, pokemon,...). Le conseil d'école décide de continuer l'interdiction des cartes d'échange (ces cartes coûtent très cher aux parents, éviter les conflits, autres jeux possibles dans la cour)

Rappel du directeur de l'interdiction des vacances décalées ou anticipées de certains élèves. Extrait du règlement intérieur : "A la fin de chaque mois le directeur signale à l'Inspecteur d'Académie les élèves ayant été absents au moins quatre demi-journées dans le mois, sans motifs légitimes ou excuses valables. Les vacances anticipées ou les retours décalés ne sont pas des motifs valables ».

Lecture du règlement intérieur Vote à main levée Nombre de voix pour 13 Nombre de voix contre 2.

Règlement intérieur validé le 9 novembre 2017 par le conseil d'école. Le règlement intérieur est consultable sur le blog de l'école. http://arnas.blogs.laclasse.com/category/organisation-ecole/reglement-interieur/

10) Absentéisme

Bilan année 2016/2017

Aucun cas d'absentéisme remonté au niveau académique.

L'absentéisme est l'absence sans motif valable d'un élève de manière répétée après dialogue avec les familles sur les motifs de l'absence.

11) Dispositif A.B.M.A: Aller Bien pour Mieux Apprendre

L'école participe à ce dispositif académique avec d'autres établissements. Le but de ce dispositif est d'inviter tous les acteurs de la communauté éducative d'un établissement à s'interroger sur les conditions qui permettraient aux différents acteurs (élèves, parents, enseignants, agents de la municipalité, EVS, animateurs) d'aller bien pour que les élèves apprennent mieux.

Sondage auprès des membres du conseil d'école en utilisant les tablettes de l'école.

De qui dépend le bon climat scolaire d'une école ?

2 réponses : « des enseignants »

13 réponses : « de l'ensemble de la communauté éducative » (des élèves, des parents, des enseignants)

Réflexion en petits groupes avec les tablettes numériques. Chaque groupe composé d'un enseignant, d'un élu ou d'un DDEN et d'un parent, réfléchit aux conditions nécessaires à la réussite des élèves du pour un élève, un parent et un enseignant.

Cette réflexion lance la commission bien être qui va être proposée à tous les parents volontaires de l'école. L'objectif de cette commission sera de créer des questionnaires en direction des parents, des élèves pour prendre en compte le ressenti et les propositions des usagers et mettre en place des actions intégrées au projet d'école.

12) Questions des parents

Questions pour les enseignants

Réponse de M. Mathon pour l'équipe enseignante

Comment se passe la mise en place de l'espace numérique de travail (E.N.T) Beneylu School? L'objectif de l'année scolaire est de progressivement faire disparaître le cahier vert de liaison (papier) au profit du cahier de liaison numérique proposé par l'ENT.

Chaque enseignant va progressivement mettre les informations dans le cahier de liaison de Beneylu School. Les parents à l'aide de leur identifiant se connecteront pour signer le cahier de liaison ou écrire un message ou répondre à un message de l'enseignant.

Risques liés à l'utilisation de l'E.N.T? Temps d'exposition aux écrans?

L'espace numérique Beneylu School est un espace sécurisé accessible seulement aux parents et aux élèves de l'école élémentaire. Les outils proposés par l'ENT Beneylu school (messagerie, profil, médiathèque...) vont permettre aux élèves de faire des apprentissages numériques avec l'aide des enseignants dans un espace sécurisé. Il permettra aux élèves construire une « cyber » citoyenneté. L'E.N.T permettra aux élèves de valider les compétences numériques attendues.

L'utilisation des élèves de Beneylu school à la maison est la responsabilité des parents. (Temps d'exposition). Pour l'instant l'objectif de l'ENT est de remplacer le cahier de liaison papier. Le temps d'exposition est donc le temps de consultation du cahier de liaison numérique de l'ENT pour les parents.

Questions pour la mairie

Réponse de Mme Chollat adjointe aux affaires scolaires

Comment la mairie prend en compte l'augmentation des effectifs de l'école?

La municipalité a fait appel à un cabinet de l'observatoire de l'habitat. Celui-ci a pour but, d'observer, de réfléchir sur les nouveaux services pouvant être réalisés en fonction de la démographie. L'école fait partie de cette réflexion.

Est-il possible que la garderie s'arrête à 18h30 au lieu de 18h?

Pour l'instant, la municipalité ne souhaite pas élargir le temps périscolaire proposé. Peu de famille sont concernées par ce service collectif tardif qui engendre le recrutement d'animateurs supplémentaires et qui, malgré tout ne conviendrait toujours pas à toutes les organisations familiales.

Quel rythme sera adopté à la rentrée prochaine?

La municipalité travaille conjointement avec l'équipe éducative sur la meilleure organisation possible en tenant compte de plusieurs paramètres tel que, le bien être de l'enfant sur les temps collectifs, le respect des rythmes d'apprentissages, les contraintes budgétaires.

L'avis des familles est très important également, voilà pourquoi nous les consulterons très prochainement par le biais d'un questionnaire.

Un conseil d'école extraordinaire se réunira dans quelques temps pour statuer.

<u>Questions pour le périscolaire : Garderie matin + Cantine + N.A.P + temps périscolaire soir)</u> Réponse de M. Spadiliero (Directeur du centre de Loisirs La Farandole)

Dysfonctionnement sur la communication. Pas de retour sur les demandes faites par mail. Problème de facturation. Possibilité d'amélioration de l'outil d'inscription ?

Il y a eu en effet une communication insuffisante concernant l'information de changement de direction. Une organisation de travail a été mise en place concernant le traitement des mails afin d'améliorer la capacité de réponse. Une attention particulière sera donnée sur la communication de l'accueil de loisirs.

Le règlement intérieur sera retravaillé pour une mise en application dès le mois de janvier. Les délais de prévenances des inscriptions et annulations n'étant pas respectés à ce jour rendent le fonctionnement et la communication plus difficile.

Enfin un système d'inscription via un espace famille est à l'étude pour le temps méridien. La mairie est en discussion avec le trésor public pour une mise en application dans les meilleurs délais.

Le problème de sureffectif à la cantine, l'organisation mise en place fait que certains élèves ont seulement quelques minutes avant de reprendre les cours l'après-midi. La question du quart d'heure supprimé à la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs pose vraisemblablement problème.

Il n'y a pas à proprement dit un sureffectif sur le temps méridien. Les taux d'encadrements fixés par le Ministère de la Cohésion Sociale sont respectés. En revanche il est vrai qu'il y a une très forte demande d'accueil sur ce temps. Nous avons des effectifs importants. Face à cette demande un système de double service a été mis en place. Ce qui par conséquent répartit les temps de jeux et de repas pour les enfants. Les élèves mangeant au deuxième service terminent leurs repas à 13h30 et reprennent l'école immédiatement après.

Le centre de Loisir n'a pas compétence pour décider des horaires périscolaires et scolaires. Nous pouvons toutefois avoir une réflexion sur l'organisation et la transition avec l'école pour accueillir ces enfants dans les meilleures conditions.

Président de séance Olivier Mathon (Directeur)

La secrétaire de séance Mme Montrognon (enseignante)

Représentante des parents d'élèves Mme Suchet Frédérique